

L'IRAC annonce le lauréat du Prix du défenseur ou bienfaiteur de l'architecture 2017

OTTAWA, le 21 mars 2017 – Un politicien de la scène municipale qui a apporté une importante contribution au développement durable et au design exemplaire à Montréal recevra le Prix du défenseur ou bienfaiteur de l'architecture 2017 de l'IRAC.

Alan DeSousa est maire de l'arrondissement de Saint-Laurent de la Ville de Montréal depuis 2002 et il est un élu municipal depuis 1990. Il siège au conseil de la Communauté métropolitaine de Montréal, qui regroupe 82 municipalités.

« Il s'est montré créatif et efficace dans sa façon d'appuyer l'architecture dans l'exercice de ses fonctions publiques », a déclaré le jury de trois membres. « Il plaide avec ardeur et efficacité en faveur de la qualité de l'architecture et du design urbain au Québec, en appui à une vision du modernisme et à la conservation du patrimoine. »

Par exemple, la désignation officielle de Montréal comme Ville UNESCO de design, en 2006, s'est inscrite dans la foulée de la publication de documents de politiques publiques établissant le design comme une priorité municipale. M. DeSousa a joué un rôle de chef de file dans l'élaboration et l'adoption de ces documents : la *Stratégie de développement économique 2005-2010*, qui définissait le design comme un vecteur de la croissance économique; et le plan d'action *Montréal : Ville de design / Design de ville*, qui proposait des mesures concrètes, comme les concours d'architecture pour les principaux édifices publics.

Le Prix du défenseur ou bienfaiteur de l'architecture récompense une personne qui a apporté une contribution publique à l'architecture au Canada autrement que par l'exercice de la profession. Il reconnaît l'engagement à long terme envers la profession à l'échelle nationale, régionale ou locale.

Le prix sera remis lors du Festival d'architecture IRAC/OAA qui se déroulera à Ottawa, du 24 au 27 mai.

De 2001 à 2012, M. DeSousa a siégé au comité exécutif de la Ville de Montréal où il a occupé plusieurs postes et a notamment assumé la responsabilité du développement durable et du développement économique.

En 2009, il a déposé une politique qui établit la certification LEED Or comme norme minimale pour les nouveaux bâtiments de la Ville construits sur l'île de Montréal. Il s'est fait le champion d'un aménagement axé sur le transport en commun dans le quartier Bois-Franc, certifié LEED Argent, et s'est impliqué dans les directives de réaménagement urbain de ce quartier de Saint-Laurent dans les années 1990.

Sous son leadership, l'arrondissement de Saint-Laurent a modifié sa réglementation municipale pour préserver les qualités patrimoniales du quartier Norvick (Wartime); a préparé les plans d'un campus industriel dédié aux technologies propres, l'éco-campus Hubert-Reeves; et s'est prononcé en faveur d'une politique nationale de l'architecture au Québec.

RAIC | IRAC

Architecture Canada

613-241-3600 | fax/télé. 613-241-5750 | info@raic.org

« Il s'agit là d'un réel plaidoyer qui a mené à la transformation de la collectivité », a conclu le jury.

[Pour télécharger des images, cliquez ici.](#)

« C'est avec énormément de fierté que j'accepte ce prix au nom de tous mes concitoyens et concitoyennes de Saint-Laurent », a déclaré Alan DeSousa. « Avec leur appui, j'ai consacré beaucoup d'efforts à faire de Saint-Laurent une communauté verte et innovante où la qualité de vie est étroitement liée à la qualité architecturale du cadre bâti. Le fait que Mme Phyllis Lambert fasse partie des lauréats des années précédentes dans cette catégorie confère également à cette distinction une dimension toute spéciale à mes yeux. »

Le jury était formé de :

- Linda Fraser, archiviste et conservatrice en chef aux Archives d'architecture canadienne de l'Université de Calgary;
- Claude Hamelin Lalonde, FIRAC, architecte chez DKA Architectes, dont les bureaux sont situés à Montréal et à Boisbriand, au Québec, et ancien président de l'Ordre des architectes du Québec;
- Sean Ruthen, FRAIC, rédacteur et architecte chez VIA Architecture, à Vancouver.

AU SUJET DE L'IRAC

L'Institut royal d'architecture du Canada est le principal porte-parole de l'excellence dans le cadre bâti au Canada et représente quelque 5 000 membres. L'IRAC plaide en faveur de l'excellence, œuvre à démontrer comment la conception améliore la qualité de vie, et promeut une architecture responsable qui tient compte d'importantes questions de société.

Pour de plus amples renseignements :

Maria Cook

Gestionnaire des communications et des activités de sensibilisation

mcook@raic.org

613-241-3600, poste 213

Angie Sauvé

Spécialiste des communications avec les membres

asaue@raic.org

613-422-3617

